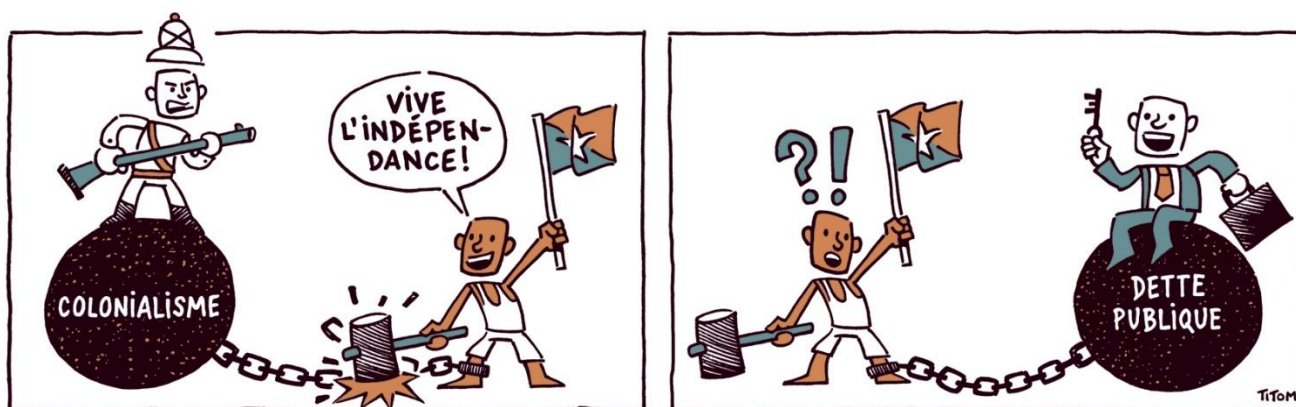


## Nord-Sud / Sud-Nord Vers une solidarité décoloniale



Isabelle Franck

Mars 2023

*Le XXI<sup>e</sup> siècle sera-t-il celui de la décolonisation? Si les pays africains ont pris leur indépendance officielle au siècle dernier, la logique de domination des pays industrialisés sur leurs anciennes colonies perdure de diverses manières. Ces derniers temps, le contexte invite à s'interroger sur ce qu'il reste de colonial dans les relations internationales comme dans les esprits et les pratiques. Entraide et Fraternité, en tant qu'ONG de solidarité internationale, mais aussi par la mission d'éducation qu'elle mène en Belgique dans l'esprit de l'éducation permanente, se doit de mener un travail de réflexion, d'analyse et, le cas échéant, d'adaptation de son discours et de ses pratiques.*

## Un contexte favorable

**Quel est donc ce contexte qui incite Entraide et Fraternité à apporter sa modeste pierre au questionnement actuel sur la « décolonialité » ?**

Depuis l'assassinat de George Floyd par un policier blanc en 2020, le mot-clé **#BlackLivesMatter** (les vies noires comptent) s'est répandu sur les réseaux sociaux et le mouvement du même nom a suscité dans le monde de nombreuses manifestations pour dénoncer le racisme envers les noirs – et pas seulement au sein de la police étasunienne.

En Belgique, dans le cadre du Plan d'action national contre le racisme (voir encadré), **la DGD<sup>1</sup> demande aux ONG qu'elle subsidie d'intégrer la dimension décoloniale dans leur travail**. Plus globalement, Entraide et Fraternité, comme d'autres ONG, est née au début des années 60, soit à la fin de l'époque coloniale, très marquée alors par le « syndrome du sauveur blanc ». Si les discours et pratiques ont bien évidemment fortement évolué depuis lors, notre association ne peut se prétendre exempte de toute trace de son passé et une réflexion institutionnelle en la matière est plus que salutaire.

### **Depuis Durban en 2001, la longue marche contre le racisme**

En 2001 s'est tenue à Durban la 'Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée', organisée dans le cadre des Nations-Unies. La déclaration qui en est issue, bien que non contraignante, « comporte une forte valeur morale et sert de base aux efforts de sensibilisation déployés dans le monde entier »<sup>2</sup>. Elle souligne « la nécessité de concevoir, promouvoir et mettre en œuvre, à l'échelle nationale et internationale, des stratégies, des programmes, des politiques et une législation (...) » pour lutter contre le racisme et la discrimination<sup>3</sup>. En Belgique, le Plan national d'action contre le racisme comprend des mesures prises par les entités fédérées en fonction de leurs compétences respectives. Les mesures

<sup>1</sup> Direction générale de la coopération au développement.

<sup>2</sup> Voir <https://www.un.org/fr/conferences/racism/durban2001>

<sup>3</sup> <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N02/215/44/PDF/N0221544.pdf?OpenElement> p.24

fédérales comprennent deux volets : la prévention, qui vise un changement social structurel, et 'la protection et le soutien des cibles potentielles du racisme'<sup>4</sup>.

Dans ses encycliques « Laudato si' ! » (2015) et « Fratelli tutti » (2020), **le pape François invite à « penser à une éthique des relations internationales »**<sup>5</sup>. À ce sujet, il évoque notamment « la dette extérieure des pays pauvres [qui] s'est transformée en un instrument de contrôle » et il souligne que « les peuples en développement, où se trouvent les plus importantes réserves de la biosphère, continuent d'alimenter le développement des pays les plus riches au prix de leur présent et de leur avenir. La terre des pauvres du Sud est riche et peu polluée, mais l'accès à la propriété des biens et aux ressources pour satisfaire les besoins vitaux leur est interdit par un système de relations commerciales et de propriété structurellement pervers. »<sup>6</sup> Dette comme instrument de contrôle politique, captation des ressources naturelles, relations commerciales inéquitables... les ingrédients d'une domination de nature coloniale sont bien là !

En tant qu'organisation d'obédience catholique, Entraide et Fraternité ne peut nier que **l'Église a été un pilier de la colonisation**, qu'elle l'a soutenue et justifiée, sans toutefois négliger le fait que, dans plusieurs pays, elle est aujourd'hui impliquée dans les mouvements sociaux, comme au Brésil, avec la Commission pastorale de la terre, ou en RD Congo, où elle comble souvent les lacunes de l'État en matière de sécurité sociale et d'accès aux droits élémentaires. Une histoire complexe et nuancée qui mérite qu'on s'y arrête et qu'on en tire des leçons pour le présent et l'avenir.

C'est ce contexte à la fois interne et externe qui a incité EF à organiser **une journée sur le thème de la décolonisation, en invitant à débattre des intervenants venant de pays africains ou d'origine africaine vivant en Belgique** : Marcelle Kom, coordinatrice du COCAD<sup>7</sup> ; Aymar Nyenyezy Bisoka, juriste et docteur en sciences politiques et sociales, Clément Bisimwa, coordinateur EF en RDC, François Munyentwari (directeur d'ACORD Rwanda<sup>8</sup>), Kentey Pini-Pini Nsasay (Collectif Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations). Bob Kabamba (Docteur en sciences politiques, chargé de cours au Département de sciences politiques de l'Université de Liège) avait la lourde tâche de ramasser l'essentiel des débats dans une conclusion.

Ce panel 100% africain ou afro-descendant est salué par la modératrice du débat, Marcelle Kom, qui constate que, généralement, « le débat est encore eurocentré, les pratiques

<sup>4</sup> Source : <https://news.belgium.be/fr/mesures-federales-du-plan-daction-national-contre-le-racisme>

<sup>5</sup> Laudato Si' [51]

<sup>6</sup> Laudato Si' [52]

<sup>7</sup> Collectif Carolo des Africains pour la Diversité – www. Il manque l'adresse du site ici

<sup>8</sup> [www.acordwanda.org](http://www.acordwanda.org) , partenaire d'EF.

émanent encore du Nord, le Sud est rarement invité au débat. Le Nord veut maintenir le monopole de la parole, il vise à redorer son image. »

## Les symptômes : un colonialisme qui perdure

Les symptômes de cette « colonialité » persistante sont résumés par Aymar Nyenyezy : « quand on est blanc, on vit plus longtemps, on a le droit d'être éduqué, de voyager... quand on est noir, c'est le contraire. **Le colonialisme et la race déterminent encore les conditions de vie des gens.** Comment, 60 ans plus tard, c'est encore possible ? Quel est le contexte qui rend ça possible ? »

Les inégalités persistantes liées à la colonisation s'expriment à travers le racisme et se concrétisent de diverses manières : « Quand on arrive à Zaventem, explique Kentey Pini-Pini Nsabay, il y a deux files : les Européens et les non-Européens, où il y a beaucoup de Noirs. La file européenne passe très facilement ; dans l'autre file, les gens ont la peur au ventre. Ils quittent leur pays comme des hommes/femmes libres, mais quand ils arrivent, ils sont considérés d'office comme des délinquants. Les centres fermés sont pleins d'Africain-es parti-es comme hommes/femmes libres mais arrivé-es sur le sol belge comme des délinquants. » Il note également que « quand il y a des élections en Belgique, on se focalise surtout sur la question, le « problème » des étrangers. Les partis politiques qui ont le vent en poupe sont ceux qui tapent sur les étrangers ».

Clément Bisimwa souligne également cette inégalité dans nos relations, en expliquant que, pour obtenir son visa pour la Belgique, il a dû fournir quantité de documents qui ne sont pas demandés aux Belgique qui se rendent en Afrique : fiches de salaires des trois derniers mois, certificat de mariage et composition de ménage, titre de propriété, document attestant de son état de santé...

**L'aide apportée par les pays du nord aux pays africains garde les stigmates de l'époque coloniale**, ou plutôt illustre comment la 'colonialité' perdure sous d'autres formes. Et cela suscite la méfiance, voire le rejet d'une partie de la population.

Aymar Nyenyezy part de l'exemple de l'épidémie du virus Ebola. Du personnel humanitaire qui venait apporter une aide médicale a subi des attaques de la part de membres de la population locale. Les ONG locales leur ont expliqué qu'il fallait sensibiliser la population au fait qu'ils n'étaient que des ONG, pas des entreprises européennes qui venaient tester des vaccins. Cette réaction de méfiance et de rejet vient du sentiment que le Nord ne s'est mobilisé que parce qu'il s'agissait d'un problème international car le virus menaçait d'autres pays. Or, disent-ils, « nous mourons de la guerre depuis 25 ans » et la communauté

internationale n'intervient pas. Il y a là une demande de politisation de cette souffrance, de prise en compte du contexte historique et culturel qui a rendu possibles ces problèmes.

**Les ONG**, estime Aymar Nyenyezy, **doivent** cesser d'être convaincues qu'elles ont d'office raison de faire ce qu'elles font, **s'interroger sur le rôle que, par leur action, elles jouent dans le système de domination existant**. Ayant travaillé à 11.11.11<sup>9</sup>, il y a perçu « une tension entre la DGD et le plaidoyer politique ». Selon lui, « les ONG sont des instruments pour l'influence politique de la Belgique dans la région des Grands Lacs ». Pour preuve : lors de la crise qui a éclaté au Burundi en 2015<sup>10</sup>, la Belgique, comme le reste de l'UE, a suspendu l'aide bilatérale au gouvernement burundais, mais l'UE a continué à financer les ONG qui y travaillent. Une façon d'amortir d'une main (via les ONG) le coup porté par l'autre (la suspension de l'aide bilatérale). Les ONG « sont-elles conscientes de leur rôle ? », s'interroge-t-il.

Comme en écho, Oumou Zé précisait déjà en 2012, dans une publication du CNCD-11.11.11, que « l'aide n'est pas l'unique canal de relations entre pays « riches » et « pauvres ». Diplomatie et géopolitique, intérêts économiques entrent aussi en ligne de compte. (...) ». Outre l'aide publique au développement (APD), écrit-elle, « il ne faut pas négliger les autres flux : les prêts, les transferts des migrants, les investissements directs étrangers (IDE) du Nord vers le Sud, mais aussi les placements illicites, le remboursement de dettes (et des intérêts), le rapatriement des profits des entreprises multinationales du Sud vers le Nord. **L'APD n'est donc qu'une carte parmi d'autres, jouée avec stratégie avec une sélection de « partenaires officiels ».**<sup>11</sup>

Mais qu'en est-il des ONG dites « de développement » (par opposition aux ONG humanitaires qui agissent dans des contextes d'urgence) ? Clément Bisimwa distingue 3 types d'ONG de développement :

- celles qui appuient des actions à travers les partenaires locaux – comme le fait Entraide et Fraternité.
- celles qui vont sur place avec des coopérants qui gèrent des projets. La société civile observe que ce sont des Européens et se demande pourquoi ces gens viennent travailler au Congo. Ils ont de l'expertise, mais n'existe-t-elle pas localement ? Cette présence est perçue comme un acte de domination.
- Celles qui sont accréditées au Congo, mais où ce sont des locaux qui sont gestionnaires. Ils ne peuvent cependant pas prendre toutes les décisions.

---

<sup>9</sup> Le pendant néerlandophone du CNCD-11.11.11

<sup>10</sup> suite à l'annonce de la candidature du président Nkurunziza à un troisième mandat et à une tentative de coup d'État.

<sup>11</sup> <https://www.cncd.be/Aide-au-developpement-qui-aide-qui>

« Dans les relations de partenariat entre les ONG du Nord et du Sud, constate Clément Bisimwa, **il y a des conventions de partenariat, qui contiennent plus d'obligations pour les ONG du Sud que pour celles du Nord.** Pourquoi ? Les gens critiquent cela : la main qui donne est toujours au-dessus de la main qui reçoit. » Cette maxime s'illustre parfaitement dans le fait que les ONG partenaires ont leur propre mode de gestion des procédures, des finances, etc. Or, ce sont les normes du Nord (du bailleur de fonds) qui s'imposent. Et les choses se compliquent encore quand une ONG du Sud a plusieurs bailleurs de fonds qui ont chacun leurs exigences en matière de programmation et de rapportage. « Elles gèrent pour le compte d'autrui, elles sont considérées comme des sous-traitantes, pas des partenaires ».

Le système de cofinancement belge suppose un apport de fonds propres de 20% de la part des ONG, la DGD apportant les 80% restants. Mais, dit Clément Bisimwa, « **l'ONG partenaire met aussi de l'argent, mais il n'est pas valorisé,** car le système de rapportage ne permet pas de valoriser ce qu'elle a apporté pour l'exécution du programme ».

Autre inégalité : **le partage de l'information.** Pour les besoins du financement, « l'ONG du nord sait tout de sa partenaire du Sud : comptes, patrimoine... mais l'inverse n'est pas vrai ». Certaines ONG du sud souhaitent être associées aux programmations stratégiques de leurs bailleurs non gouvernementaux, « parce que ce sont des missions, visions et objectifs qu'on va réaliser ensemble », constate encore Clément Bisimwa.

## La maladie : un système néocolonial

« La colonisation avait pour but de satisfaire des besoins en matières premières. C'est la même logique aujourd'hui », note d'emblée François Munyentwari, notamment via « **la dette publique et le commerce** » qui « **restent des moyens de domination.** »

Cette logique se perpétue notamment par **les conditionnalités imposées aux pays du sud endettés.** Ces conditionnalités – ouverture des marchés, agriculture d'exportation, privatisation des services publics – servent le modèle de la mondialisation néolibérale promu par les pays riches et non les droits et le bien-être des populations concernées<sup>12</sup>. Ces conditionnalités économiques sont en fait politiques – puisqu'elles déterminent le budget des États. Quant aux accords commerciaux, ils font du libre-échange un but en soi, poussant à la suppression de toutes les barrières aux échanges de biens et services, aux dépens du tissu économique local, de la protection des écosystèmes, des droits humains et, parfois, de la paix.

---

<sup>12</sup> Voir « Économies du sud : toujours sous conditions néolibérales ? », Alternatives Sud, CETRI, éd. Syllepse, sept. 2022. Cette publication a été coordonnée par le CETRI et Entraide et Fraternité.



Le système capitaliste néolibéral entretient cette relation de domination des pays enrichis sur les pays appauvris. **Comme jadis, l'Occident a besoin des ressources des pays appauvris**, notamment les ressources minières, comme le coltan en République démocratique du Congo ou du pétrole au Nigéria.

Quand, avec d'autres, Entraide et Fraternité mène un plaidoyer contre l'accord commercial entre l'UE et le Mercosur<sup>13</sup> ; quand elle lutte pour l'annulation de la dette des pays appauvris<sup>14</sup> ; quand elle plaide pour la sortie du Traité sur la charte de l'énergie – dont le secrétariat, basé à Bruxelles, en dépense beaucoup, de l'énergie, pour y faire adhérer les pays appauvris -, elle s'insurge contre ce système néocolonial de domination politique et économique du sud par le nord.

Mais « l'aide au développement » n'est-elle pas un moyen, justement, de sortir de cette dépendance, en rendant les pays appauvris plus autonomes ? De permettre à leurs populations d'atteindre un niveau de vie semblable au nôtre ? Selon Aymar Nyenyezy Bisoka, il s'agit là de la persistance de « *cette forme d'humanisme datant du XVI<sup>e</sup>s. qui considère que tous les humains doivent arriver au même niveau de standing que les Européens* ». **« Le développement est un concept occidental »**, renchérit François Munyentwari.

Ce dernier évoque aussi **le rôle de l'Église** : il estime que derrière l'évangélisation, il y a la course pour les ressources et l'asservissement des pauvres par la foi. « *L'Église est le grand propriétaire foncier au Rwanda. Or, les habitants disposent en moyenne de 0,5ha de terre par personne, mais on va quand-même à la messe et on donne à la collecte ! Est-ce qu'on change quelque chose ou est-ce qu'on continue ?* »

## Des remèdes ?

Des relations internationales qui perpétuent la domination des anciens colonisateurs sur les anciens colonisés, une aide au développement qui, avec toutes les bonnes intentions du monde, reste un outil de la politique extérieure de nos États, un racisme persistant, dans les esprits et dans les faits, fondé sur une représentation encore infériorisante et misérabiliste des peuples africains... Comment, dans le domaine de la solidarité internationale, contribuer à décoloniser nos relations ? Au fil des décennies, Entraide et

---

<sup>13</sup> Voir notamment <https://entraide.be/publication/le-parcours-du-combattant-de-l-accord-ue-mercosur/>

<sup>14</sup> En 2021, Entraide et Fraternité a publié plusieurs analyses sur la dette du sud, et en particulier celle de la RD Congo. Voir notamment <https://entraide.be/publication/genealogie-de-la-dette/> et <https://entraide.be/publication/annuler-la-dette-de-la-rd-congo/>. Cette dernière analyse donne la parole à quatre partenaires congolais d'Entraide et Fraternité.

Fraternité a tenté de rétablir l'équilibre entre la main qui donne et celle qui reçoit. Elle a renforcé la notion de partenariat avec les associations soutenues, s'éloignant de la logique d'aide humanitaire qui a présidé à sa fondation. **Au-delà de l'aide financière, elle associe ses partenaires à l'élaboration des programmes d'action quinquennaux, elle fait appel à leur expertise lors de webinaires ou pour des analyses.** Il conviendrait d'y regarder de plus près avec eux, au cas par cas, pour voir comment ils perçoivent le rôle qui leur est accordé : témoins, figurants, acteurs ?

Il reste que, **ayant choisi il y a longtemps la voie du cofinancement public** d'une partie des projets qu'elle soutient, **EF leur impose de facto des procédures de rapportage non seulement lourdes, mais aussi changeantes** au fil des gouvernements successifs en Belgique.

François Munyentwari estime quant à lui qu'il faut aller encore « *au-delà des conventions de partenariat pour aller vers un transfert de pouvoir (powershift) et **approcher la collaboration à partir des droits et de l'autonomie plutôt qu'à partir des besoins**, comme ont tendance à le faire les ONG chrétiennes qui sont dans une logique de charité, d'aide.* » Et, dans cette démarche, les deux parties ont du chemin à parcourir, car, selon lui, **la dépendance** de la main qui donne, évoquée plus haut, « **a créé au Sud une mentalité d'attentisme, d'attente des solutions qui viennent du Nord** ».

S'il faut viser l'autonomie, cela signifie-t-il qu'il faut agir en sorte que l'aide cesse parce qu'elle est devenue inutile ? Pour Clément Bisimwa, « *l'aide ne pose pas problème, mais bien le processus de la gestion de l'aide* ». Cette aide devrait en tout cas être envisagée comme **une démarche de justice et non de charité, « une aide à la libération et pas au développement »**, car « *les Africains se sentent toujours dans la prison coloniale* », estime Kentey Pini-Pini Nsasay.

Agir pour que l'aide devienne inutile, même si cela relève actuellement de l'utopie (mais c'est l'utopie qui fait avancer), **cela suppose de s'attaquer à la maladie plutôt qu'aux symptômes. C'est le rôle du plaidoyer**, mené notamment par Entraide et Fraternité, en réseau avec d'autres organisations belges et européennes et avec ses partenaires quand c'est possible. Il vise à modifier les règles du jeu commercial pour le rendre plus équitable et à libérer les pays du sud du poids d'une dette injuste et souvent illégale. C'est un travail de longue haleine qui progresse lentement et qui ne dispense pas les pays enrichis, via la coopération, de contribuer à la libération de pays qu'ils n'en finissent pas d'asservir à leurs intérêts économiques et géostratégiques. Si la main qui donne est au-dessus de la main qui



reçoit, elle n'est pas loin non plus de la main qui prend : tous flux financiers confondus, pour 2 euros allant du nord vers le sud, ce sont 3 euros qui font le chemin inverse<sup>15</sup>.

Un travail est à mener aussi au sein-même des ONG telles qu'Entraide et Fraternité, co-financées par les pouvoirs publics : travailler à identifier les marques de « colonialité », dans son organisation interne (personnel rémunéré et volontaire), dans la place accordée aux partenaires, dans le contenu de ses outils d'éducation, dans sa communication, ses messages de récolte de fonds... Pour cela, nous pouvons compter sur la coopération de nos partenaires, qui ne manqueront pas de nous interpeller et de nous accompagner sur ce chemin vers une solidarité internationale libérée du poids du racisme et du colonialisme.

---

<sup>15</sup> « *Tel qu'il est calculé d'après les statistiques de la balance des paiements du Fonds monétaire international (FMI), le solde net des transferts financiers est systématiquement négatif depuis 1997 pour les pays en développement, et depuis 1999 pour les pays en transition* », Bruno Gurtner, in « Un monde à l'envers : le sud finance le Nord », Annuaire suisse de politique de développement, Vol.26, N°2, 2007, pp.57-80, cité dans « Aide au développement : qui aide qui au nom de quoi ? », Oumou Zé, sur le site du CNCD-11.11.11, le 19 février 2012. <https://www.cncd.be/Aide-au-developpement-qui-aide-qui>